

## L'AFFAIRE DE LA VENUS

Que n'a-t-il été dit ou écrit sur l'attitude du Conseil de ville et des consuls qui, "par esprit courtisan", bradèrent l'un des plus prestigieux vestiges du passé antique arlésien à Louis XIV ? Ainsi, Jules Charles-Roux écrit-il "... Mais les Arlésiens ne surent pas retenir chez eux le produit de ces fouilles... Eux-mêmes n'hésitèrent pas à envoyer chez Louis XIV la fameuse Vénus découverte le 6 juin 1651 dans leur théâtre...". Fernand Benoît écrit quant à lui dans la monographie qu'il consacre à Arles en 1927 ; "...ses sculptures, ses statues, ses tombeaux furent donnés en cadeau à des hôtes illustres. Arles fut dépecée comme une mine d'antiquités". Frédéric Mistral lui-même fustigea encore plus vertement les notables arlésiens qui... "portèrent leur admirable Vénus pour recevoir en échange une croix de Saint-Louis. La Vénus d'Arles est aujourd'hui au Louvre, et le plâtre à Arles, c'est gagné...".

Personne n'a tenté de justifier le don fait au Roi Soleil. Un examen des documents relatant cet évènement le remet pourtant à sa juste place. Les consuls et dirigeants arlésiens sortent grandis de cette étude, plus de trois siècles après leur passage à la tête de notre gouvernement communal. Pour comprendre l'attitude qui fut alors celle de nos édiles, il suffit d'aller directement aux sources elles-mêmes, c'est à dire aux registres des délibérations communales conservés aux archives municipales. Voici ce que l'on peut y lire au sujet du conseil tenu le 17 novembre 1683...

"Le conseil ainsi rassemblé, messieurs les Consuls ont proposé qu'ils ont appris que Monseigneur le Coadjuteur en l'Archevêque de cette ville, leur a fait la grâce de leur écrire datée du dixième de ce mois qu'on avoit dit au Roy qu'il y avoit une fort belle statue dans son hostel de ville pour laquelle sa majesté avoit témoigné quelque inclination pour en orner sa galerie de Versailles, ce qui a obligé les dits sieurs les Consuls de faire assembler le conseil pour délibérer ce qu'ils trouveroient bon en cette occasion.

Lecture de ladite lettre ayant esté faite dans le conseil, messieurs les Consuls ont dit que leur sentiment estoit de faire présent au Roy de cette statue et de la luy faire offrir par un gentilhomme qui partira (...) témoigner à sa majesté que cette ville fera toujours gloire de se dépouiller de ce qu'elle aura de plus cher si tost qu'elle connoitra que cela pourra luy estre agréable. Et tous les assistants du dit conseil ont este du mesme sentiment de messieurs les Consuls et ont témoigné chacun en particulier que le Roy fera beaucoup d'honneur et de grâce à cette ville s'il croit ce présent d'une considération et d'un prix à pouvoir lui estre présenté et au moyen de ce qu'il a este unanimement délibéré conformément au sentiment de messieurs les Consuls...".

Au-delà du style officiel, formel et compassé du texte, on devine que la décision prise n'est en aucune manière spontanée. Elle est au contraire plus dictée par la raison que par le coeur. Le vrai coupable ne se trouve pas à Arles, mais à Versailles. C'est celui qui évoqua devant le roi l'existence de la Vénus afin de se faire remarquer et obtenir quelque avantage pour lui-même.

L'anecdote est caractéristique des usages politiques en cours sous le règne de Louis XIV, âge d'or du centralisme et de l'absolutisme bourbonniens. Le tome III de l'Histoire de la France urbaine consacre à la "ville classique" décrit à merveille ce qui était le lot commun des "bonnes villes" du Roi Soleil. L'on s'en rendra facilement compte à la lecture de quelques citations qui pourraient avoir été écrites pour notre seule ville d'Arles.

"Le seul fait majeur qui marque l'histoire des institutions municipales au XVII<sup>e</sup> siècle est, sans conteste, leur prise en main par le pouvoir royal. Souvent, celle-ci se traduit par une modification autoritaire de la constitution urbaine...". Emprunts forcés ou publics, subsides pour l'armée, impositions extraordinaires qui sont autant d'accrocs à la très théorique franchise fiscale urbaine...".

En plus des dettes, Arles est impliquée depuis des décennies dans un procès l'opposant aux fermiers des Domaines et dont la perte serait catastrophique. Ces deux sujets reviennent comme des leitmotifs dans les délibérations municipales du temps. Devenue illusoire dans les faits, la puissance de la cité s'incarne désormais dans la pierre et les images. L'Hôtel de ville constitue un symbole majeur... »

La construction de notre Hôtel de ville est à replacer dans ce contexte, de même que les manifestations locales du véritable culte rendu ici comme ailleurs au Roi Soleil.

Face à la situation dans laquelle se trouvait notre ville et aux moeurs politiques du temps, que pouvaient faire les consuls arlésiens quand le monarque leur fit savoir que la statue l'intéressait vivement ?... S'ils avaient été "courtisans", les dirigeants arlésiens auraient-ils attendu 1683 pour brader leur Vénus, c'est à dire plus de trente ans après sa découverte, survenue en 1651 ? Durant une longue période, la statue resta conservée dans les collections municipales. Louis XIV lui-même passa par notre ville à deux reprises en 1660, il se rendait alors à Saint-Jean-de-Luz pour y épouser Marie-Thérèse d'Autriche. La Vénus n'aurait-elle pas constituée pour des "courtisans" un fort beau cadeau de noces ?

C'est bien par "raison d'état", ou plutôt par "raison de cité" que les Arlésiens amputèrent à nouveau leur patrimoine, pensant surtout à l'avenir d'Arles.

Le sacrifice ainsi consenti a-t-il été au moins utile ? Certes, le roi remercia vivement le Premier consul Gaspard de Grille lorsque celui-ci vint lui offrir officiellement la Vénus en 1684 : "Vous pouvez leur dire de ma part (aux Arlésiens) que je leur en sçai très bon gré, que je m'en souviendray avec plaisir et que je leur fairay tout ce que je pourray dans toutes les occasions qui se présenteront...".

La ville se chargea de rappeler cette promesse. En 1687, elle fit intervenir un de ses citoyens, le marquis de Grille d'Estoublon alors maître d'hôtel du Roi, au sujet du procès déjà évoqué l'opposant aux fermiers des Domaines... " qui font souffrir à une ville si fidelle que la nostre,... (prient Sa Majesté) de nous appuyer dans cette grande et importante affaire...". Bien entendu, le roi ne daigna prodiguer aucune aide. Les dettes continuèrent à pleuvoir sur la ville, qui supporta plus fortement encore la main mise royale jusqu'à la Révolution.

Il est vrai que nos ancêtres collaborèrent souvent à la dispersion des antiquités arlésiennes. Mais on voit combien le cas particulier de la Vénus ne peut absolument pas leur être reproché. Ce n'est que du bout des lèvres, forcés par les circonstances et quasiment contre leur gré que les arlésiens livrèrent leur statue à Louis XIV, dans un marché de dupes.

Texte de Rémi Venture, extrait de « **Le Goût de l'antique** : quatre siècles d'archéologie arlésienne », Ville d'Arles, 1990.